

**FICHE DE POSTE
ANIMATEUR
PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU
(PTGE)**

- **Employeur :** Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu
2 allée des Chevrets
44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
- Départements **de travail** Loire-Atlantique et Vendée
- **Poste à pourvoir** dès que possible
- **Date limite de candidature** 2/09/2022
- **Type de l'emploi** Contrat de Projet (2 ans renouvelable)
- **Nombre de postes** 1
- **Famille de métier** Ingénierie écologique > Biodiversité, eau, nature, paysage, agriculture
- **Métier(s)** animateur projet de territoire et pour la gestion de l'eau
- **Grade(s) recherché(s)** Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe, ingénieur
- **Ouvert aux contractuels :** Oui

Contexte du recrutement :

Le SAGE Logne, Boulogne, Ognon et Grand Lieu a été élaboré selon les dispositions de la loi sur l'eau de 1992 et approuvé par arrêté préfectoral le 5 mars 2002.

Il a été révisé pour être mis en conformité avec la LEMA¹ du 30 décembre 2006. Cette révision vise également la mise en compatibilité avec le SDAGE² du Bassin Loire-Bretagne adopté le 18 novembre 2009, afin de permettre la mise en œuvre de la DCE³.

Le projet du nouveau SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 avril 2015. Celui-ci est consultable sur le site internet du SBVGL : <http://www.sage-grandlieu.fr/>.

Le nouveau SAGE comporte 7 enjeux. Les dispositions développées dans les enjeux : « Gestion quantitative en période d'étiage », « Gestion quantitative en période de crue » précisent la nécessité de l'étude « HMUC- volumes prélevables sur le bassin versant de Grand Lieu ».

Les dispositions du SAGE, relatives à l'amélioration des connaissances rappellent le besoin d'engager les études hydrologiques nécessaires à l'optimisation de la gestion et de la mobilisation de la ressource

¹ Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques

² Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

³ Directive Cadre sur l'Eau

en eau. L'ensemble de ces dispositions a été identifié comme prioritaire par la CLE⁴ en 2019 et inscrite dans sa feuille de route.

Missions :

Pour répondre aux attentes des acteurs locaux et permettre d'atteindre les objectifs de l'enjeu « Gestion Quantitative » du SAGE, il est proposé les missions suivantes :

- Animer l'Etude Hydrologie, Milieux Usages et Climat (HMUC)
- Analyser l'état existant - améliorer la connaissance de la ressource en eau disponible et des usages actuels de l'eau (agriculture, industrie, pêche, loisirs, usages professionnels et individuels), sur eaux superficielles et eaux souterraines,
- Identifier les plans d'eau les plus impactants.

MISSIONS

MISSIONS PRINCIPALES :

Assurer l'animation de l'Etude HMUC (70%) :

- Réaliser la phase préliminaire de l'étude en bancarisant l'ensemble des données nécessaires à la réalisation des volets Hydrologie, Milieux, Usages, Climat
- Encadrer le travail des prestataires retenus dans le cadre de ces études
- Piloter et organiser le suivi et la concertation territoriale avec l'animateur du SAGE
- Finaliser l'inventaire des plans d'eau sur le bassin versant
- Mener des actions de communication et de sensibilisation (valorisation de la démarche et vulgarisation des résultats)
- Organiser et animer les réunions des instances de l'étude,
- Assurer la veille technique et règlementaire.

MISSIONS COMPLEMENTAIRES :

Sur le bassin versant Logne Boulogne Ognon Grand Lieu, les actions du syndicat s'inscrivent dans le cadre d'un contrat territorial « eau », en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la région des Pays de la Loire et le département de Loire Atlantique pour 2022-2027. C'est un programme ambitieux ayant pour vocation d'améliorer l'état écologique des cours d'eau comprenant 2 volets :

- Un volet « Milieux Aquatiques » pour préserver les écosystèmes sensibles des marais et restaurer les cours d'eau en tête de bassin (restauration de la continuité écologique, restauration des fonctionnalités hydromorphologiques des cours d'eau, restauration de la ripisylve et des zones humides, sensibilisation des usagers de l'eau, ...)
- Un volet « Qualité d'eau » pour intervenir sur le chemin de l'eau en amont des milieux aquatiques et ralentir les ruissellements, limiter le transfert des polluants et lutter contre l'érosion (plantations de haies, de dispositifs anti-ruissellements, réactualisation des inventaires zones humides et bocage sur les bassins versants ...).

⁴ Commission Locale de l'eau

Assurer l'animation et la coordination globale du Contrat Territorial EAU « Grand Lieu » (30%) :

- Accompagner et coordonner les actions du SBVGL et des autres maîtres d'ouvrages du Contrat Territorial (Conseil Départemental, Conservatoire du Littoral),
- Organiser et animer les réunions des instances du Contrat Territorial,
- Participer à l'élaboration et au suivi des marchés pour les études et les prestations externes en lien avec le responsable de service administratif (rédaction des cahiers des charges techniques, analyse des offres...),
- Gérer et suivre les subventions auprès de l'agence de l'eau, de la Région et du Département dans le cadre de Contrat Territorial (dépôts des dossiers de demande d'aides, réalisation des bilans et demandes de versement),
- Définir les actions de communication pour la valorisation du Contrat Territorial,
- Evaluer le Contrat Territorial, réaliser les bilans annuels avec les indicateurs de suivi commentés,
- Assurer la veille technique et réglementaire.
- Répondre aux sollicitations des acteurs locaux lorsque celles-ci intéressent la compétence GEMAPI (avis technique, réglementaire, visites de terrain pour des études et travaux)

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES REQUISES

- Formation supérieure bac +5 en hydrologie, hydrogéologie, hydrobiologie
- Connaissance du fonctionnement des hydrosystèmes continentaux, du petit cycle de l'eau, ainsi que des impacts du changement climatique sur l'eau
- Expérience significative d'utilisation des outils SIG (Qgis)
- Capacité d'écoute et de médiation
- Autonomie, rigueur scientifique et esprit de synthèse
- Sens de l'organisation
- Permis B indispensable
- Expérience professionnelle dans une activité similaire requise,
- Connaissance du milieu rural et du fonctionnement du monde agricole,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales (hiérarchie, marchés publics...),
- Capacité à s'organiser et à respecter les échéances,
- Rigueur et sens de l'organisation.

QUALITES RELATIONNELLES

- Conscience environnementale,
- Esprit d'initiative et autonomie,
- Goût pour le travail en équipe,
- Sens du relationnel et du service public,
- Dynamisme et polyvalence.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps complet,
- Poste basé à Saint Philbert de Grand Lieu,
- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire, COS 44 (chèques vacances).

SUPERIEUR HIERARCHIQUE

- Directeur du syndicat,

ENCADREMENT A REALISER

- Techniciens Bassin versant,
- Stagiaires.

RELATIONS EXTÉRIEURES

- Elus, collectivités,
- Partenaires financiers (Conseil Départemental 44 et 85, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Régional des Pays de la Loire),
- Partenaires techniques (Chambre d'agriculture, Fédération départementale de pêche Office Français Biodiversité...),
- Acteurs et usagers locaux (agriculteurs, pêcheurs...), associations, prestataires, autres...

Merci d'adresser lettre, CV à :

M. le Président,
Syndicat du Bassin versant de Grand Lieu
2 Allée des Chevrets
44310 Saint Philbert de Grand Lieu

Ou par mail à :

sbv@sage-grandlieu.fr

Pour toute demande de renseignements s'adresser à

M. François CHARRUAU, Directeur, au 02 40 78 09 17.